



5 janvier 2024

SOMMAIRES DES NOUVELLES

DRMG

- 1.1 Webinaire mensuel - CdP Accès Première ligne
- 1.2 Nouveau feuillet éducatif : alternatives aux urgences et avantages de la réorientation
- 1.3 Réorientation systématique
- 1.4 Rappel : révision annuelle 2024-2025 - Modalités de financement des inscriptions de groupe et changements aux Programmes GMF et GMF-AR
- 1.5 Critères d'admissibilité aux services de soutien à domicile

CISSS ET PARTENAIRES

- 2.1 Avis de retard : rapport mensuel RAMQ au 15 novembre 2023
- 2.2 Dès le 17 janvier : nouveau formulaire dynamique pour la neurologie
- 2.3 Refus des références émises par fax au CRDS dès le 31 mars 2024 : déploiement de SAFIR Web (si vous n'avez pas de DMÉ)
- 2.4 Maintien en établissement des requêtes pour les examens de contrôle ou de surveillance de coloscopie
- 2.5 Médecin(s) recherché(s) - 2 CHSLD (Blainville et Saint-Jérôme)
- 2.6 Remboursement des frais accessoires
- 2.7 Bulletin de la santé publique (ITSS)
- 2.8 Étude clinique pour vos patients : CORE-2, DAL-GENE-2 LILAC, DUET-CD, DUET-UC

NOTES DE SERVICE ET AUTRES COMMUNICATIONS – VOIR PIÈCES JOINTES

- 3.1 Communiqué interne : nomination de Julie Delaney à titre de présidente-directrice générale
- 3.2 Communiqué interne : ajustement des heures d'ouverture de l'urgence de Rivière-Rouge pour assurer des soins sécuritaires aux patients
- 3.3 MSSS : table nationale de concertation sur la valorisation de la médecine de famille
- 3.4 INESSS : guides et normes sur l'infection urinaire chez les personnes de 14 ans et plus
- 3.5 INESSS : usage du nirmatrelvir/ritonavir pour traiter une infection active au SRAS-CoV-2, accompagné de l'outil clinique associé
- 3.6 INESSS : utilisation des antiviraux pour le traitement et la prophylaxie de l'influenza chez l'enfant et l'adulte dans le contexte de la COVID-19

1.1 Webinaire mensuel - CdP Accès Première ligne

La CdP (*communauté de pratique*) Accès Première Ligne se veut un lien d'échange et de partage favorisant le développement et la collaboration entre l'ensemble des intervenants de la première ligne du réseau de la santé du Québec.

Prochain webinaire :

- Date : le mercredi 24 janvier 2023
- Heure : 17 h à 18 h 30
- [Cliquez ici](#) pour accéder à la rencontre TEAMS

1.2 Nouveau feuillet éducatif : alternatives aux urgences et avantages de la réorientation

L'équipe du DRMG, en partenariat avec les urgences et le GAP du CISSS des Laurentides, a développé un outil éducatif pour la clientèle disponible dans les 6 urgences de la région et que nous vous proposons de distribuer dans vos cliniques respectives.

L'objectif? Éduquer les usagers quant aux avantages de la réorientation et aux alternatives aux urgences.

Ex. :

- autres établissements en santé;
- autres professionnels vs strictement médical;
- ressources dans la communauté.

Ceci dans le but d'aider les usagers à mieux naviguer à travers le système selon leur besoin de santé.

En pièce jointe se trouve le document complet, en version imprimable 8 ½ x 11 - impression suggérée recto verso, couleur, pliée comme un livret.

1.3 Réorientation systématique

Considérant l'encombrement actuel des services d'urgence en centres hospitaliers, particulièrement durant la saison hivernale, le MSSS appelle à l'application de la mesure de réorientation systématique. Celle-ci s'applique à la patientèle ambulatoire ne nécessitant pas l'expertise des services d'urgences. À cet effet, nous invitons l'ensemble des cliniques à rendre accessibles les plages de réorientation à tous types de clientèles autant inscrite dans le GMF que inscrite ailleurs ou orpheline.

Par ailleurs, dans le cadre du futur programme GMF en vigueur à compter du 1^{er} avril 2024, les visites des patients orphelins et inscrits ailleurs seront comptabilisées.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la directive en pièce jointe.

1.4 Rappel : révision annuelle 2024-2025 - Modalités de financement des inscriptions de groupe et changements aux Programmes GMF et GMF-AR

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents concernant le soutien financier des GMF en lien avec les inscriptions de groupe (LE 368) visant à accroître l'accès à l'offre de services en première ligne et l'interdisciplinarité. Ainsi, les GMF ayant inscrit des patients en groupe pourront de nouveau, pour l'année financière 2024-2025, bénéficier d'un financement distinct et transitoire sous certaines conditions. Ils auront également la possibilité, dans certains cas, de bonifier les ressources professionnelles octroyées par le Programme GMF.

Vous trouverez également les tableaux sommaires présentant les changements apportés aux deux programmes. Notez toutefois que le MSSS est actuellement en attente de l'approbation des deux programmes par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). **Les nouvelles modifications apportées sont donc conditionnelles à cette approbation.**

Pour toute question, communiquez avec Élise Desrosiers :
elise.desrosiers.iddm@ssss.gouv.qc.ca

1.5 Critères d'admissibilité aux services de soutien à domicile

En pièce jointe se trouve la liste de ces critères ainsi que les coordonnées par RLS afin de communiquer avec une infirmière pour toutes questions.

CISSS ET PARTENAIRES

2.1 Avis de retard : rapports mensuels RAMQ au 15 novembre 2023

La RAMQ a connu certaines problématiques en lien avec l'exportation des rapports mensuels (8, 8c, etc.) qui seront reproduits et renvoyés au CISSS en début d'année. Vous recevrez votre mise à jour dans les meilleurs délais.

2.2 Dès le 17 janvier : nouveau formulaire dynamique pour la neurologie

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins spécialistes ont procédé à une révision importante du formulaire APSS (Accès priorisé aux services spécialisés) de consultation en neurologie.

Le nouveau formulaire dynamique ci-joint entrera en vigueur le 17 janvier 2024 et un webinaire sera également disponible sur le site Web du ministère à cette date.

N'hésitez pas à communiquer avec votre [CRDS](#) pour plus de détails.

2.3 Refus des références émises par fax au CRDS dès le 31 mars 2024 : déploiement de SAFIR Web (si vous n'avez pas de DMÉ)

Le MSSS annonçait récemment le déploiement officiel de la plateforme SAFIR Web qui permet aux médecins référents de la 1^{re} ligne ne possédant pas de dossier médical électronique (DMÉ) de transmettre les demandes de consultation spécialisées de leurs patients par Internet, et ce, de manière sécuritaire. L'objectif étant d'éliminer la transmission de ces demandes par télécopieur (fax), notez qu'à partir du 31 mars 2024, seules les demandes transmises au CRDS par le biais d'un DMÉ ou de la nouvelle plateforme SAFIR Web seront acceptées.

Vous trouverez en pièce jointe les instructions à suivre pour la création d'un compte SAFIR Web. Pour plus d'information, consultez le [site Web du CRDS LLL](#).

Pour obtenir du soutien technique en lien avec SAFIR Web, écrivez à 00_centre_de_services_msss@ssss.gouv.qc.ca.

2.4 Maintien en établissement des requêtes pour les examens de contrôle ou de surveillance de coloscopie

En raison d'enjeux de prise en charge, le Programme québécois de cancérologie du MSSS demande à tous les coloscopistes de compléter automatiquement la prochaine demande de coloscopie pour chaque patient. À cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance de la directive en pièce jointe (2 documents).

L'application de la directive est en vigueur dans notre région depuis le 30 novembre dernier. Donc, il est possible que certaines patientes retournées aux omnipraticiens avant cette date nécessitent un suivi de leur part.

2.5 Médecin(s) recherché(s) - 2 CHSLD (Blainville et Saint-Jérôme)

Mme Audrey Boucher, Directrice des soins infirmiers et des services multidisciplinaires, souhaite solliciter votre collaboration dans un contexte urgent de rupture de services médicaux au sein de deux CHSLD en cours de conventionnement sur le territoire des Laurentides : CHSLD Michèle-Bohec (ville de Blainville) et CHSLD Louise-Faubert (ville de Saint-Jérôme).

Deux médecins sont recherchés pour la prise en charge de plus d'une trentaine de résidents au sein de chaque établissement et pour participer à la garde en collaboration avec deux autres médecins déjà établis au sein de ces installations, soit une semaine sur 4.

Joindre : Audrey.Bouchard@groupe-sante-arbec.com

Téléphone : 450-834-3070 p. 3011

2.6 Remboursement des frais accessoires

De nombreuses cliniques se questionnent concernant le remboursement de certains frais liés au matériel et aux produits utilisés en cliniques médicales dans le cadre de l'abolition des frais facturés aux personnes assurées. Nous vous partageons ainsi l'information à cet effet.

- La liste du [matériel et des produits](#).

- La procédure de demande de [remboursement](#).
- Le [formulaire à compléter](#).

Pour toute autre information, consultez [ce lien](#).

2.7 Bulletin de la santé publique (ITSS)

L'équipe-conseil ITSS (infections transmises par le sang et les produits sanguins) de la Direction de santé publique (DSPub) des Laurentides relance le [bulletin régional ITSS \(BRIL\)](#)

Cette publication présente de l'information sur les dossiers régionaux, les nouveautés, les activités de la DSPub et du CISSS en ITSS. Dans ce numéro, vous trouverez un sommaire des données épidémiologiques des maladies à déclaration obligatoire (MADO) ITSS 2022, ainsi que des liens vers certains guides et formations pertinentes à votre pratique. Des liens vers deux webinaires sur les mises à jour en syphilis et gonorrhée présentés par la DSPub aux cliniciens de la région en 2023 s'y trouvent également.

L'ensemble des bulletins parus antérieurement est [disponible sur le site internet du CISSS](#).

2.8 Étude clinique pour vos patients : CORE-2, DAL-GENE-2 LILAC, DUET-CD, DUET-UC

L'[Unité de recherche clinique](#) (URC) du CISSS des Laurentides a été fondée en 2020 et regroupe aujourd'hui une vingtaine de médecins-chercheurs issus de spécialités diverses et un personnel de recherche qualifié. Parmi les études cliniques qui y sont menées, certaines pourraient être intéressantes pour vos patients – voir ci-dessous.

Comment référer à l'URC ?

En discuter d'abord avec votre patient, puis inscrire une note au dossier s'il accepte que vous communiquiez ses coordonnées à l'URC (info.urb.cissslau@ssss.gouv.qc.ca). Le patient peut également communiquer avec l'équipe de recherche directement.

Nom de l'étude	Médecins-chercheurs	Condition principale	Médicaments
CORE-2	Dr Pesant (interniste), Dre Campo-Gagnon (interniste)	Hypertriglycéridémie sévère	Olazersen vs placebo
DAL-GENE-2	Dr Pesant (interniste), Dre Campo (interniste), Dr Bernard (cardiologue)	Syndrome coronarien aigu < 3 mois	Dalcetrapib vs placebo
LILAC	Dr Pesant (interniste), Dre Campo-Gagnon (interniste)	Fibrillation auriculaire et contrindication anticoagulants	Abelacimab vs placebo
DUET-CD	Dr Pesant (interniste), Dre Stewart (gastroentérologue), Dre Campo-Gagnon (interniste)	Crohn	Guselkumab ± Golimumab ± placebo
DUET-UC	Dr Pesant (interniste), Dre Stewart (gastroentérologue), Dre	Colite ulcéreuse	Guselkumab ± Golimumab ± placebo

	Campo-Gagnon (interniste)		
--	------------------------------	--	--

Pour joindre l'URC

Télécopieur : (450) 431-0162

Téléphone : (450) 432-2777, poste 22332 ou (450) 431-1020, poste 1

Courriel : info.urb.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

NOTES DE SERVICE ET AUTRES COMMUNICATIONS – VOIR SOMMAIRE ET PIÈCES JOINTES

- 3.1 Communiqué interne** : nomination de Julie Delaney à titre de présidente-directrice générale
- 3.2 Communiqué interne** : ajustement des heures d'ouverture de l'urgence de Rivière-Rouge pour assurer des soins sécuritaires aux patients
- 3.3 MSSS** : Table nationale de concertation sur la valorisation de la médecine de famille
- 3.4 INESSS** : guides et normes sur l'infection urinaire chez les personnes de 14 ans et plus
- 3.5 INESSS** : usage du nirmatrelvir/ritonavir pour traiter une infection active au SRAS-CoV-2, accompagné de l'outil clinique associé
- 3.6 INESSS** : utilisation des antiviraux pour le traitement et la prophylaxie de l'influenza chez l'enfant et l'adulte dans le contexte de la COVID-19

Pour toute question ou commentaire : 15-drmg@ssss.gouv.qc.ca